

Repenser l'itinérance au féminin dans le cadre d'une recherche participative

Rethinking homelessness among women using a participative research framework

Repensar la vida en la calle en femenino dentro del marco de una investigación participativa

Céline Bellot and Jacinthe Rivard

Volume 50, Number 2, Fall 2017

Femmes à la marge

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1041700ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1041700ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-0041 (print)

1492-1367 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bellot, C. & Rivard, J. (2017). Repenser l'itinérance au féminin dans le cadre d'une recherche participative. *Criminologie*, 50(2), 95–121.

<https://doi.org/10.7202/1041700ar>

Article abstract

This article rethinks women's homelessness from a woman's point of view. Using a participatory approach that includes a recognition committee, the research was based on the speech and knowledge of itinerant women, a marginal epistemology, theories of recognition, and feminist criticism. Its aim was to move away from individualistic readings and instead emphasize the structural and systemic issues these women experience that make them socially invisible and vulnerable, making it difficult for them to lead more normal lives. Taking this perspective on women's homelessness makes it possible to construct appropriate responses to homelessness based on human rights.

Repenser l'itinérance au féminin dans le cadre d'une recherche participative

Céline Bellot¹

Directrice

*École de travail social, Université de Montréal
celine.bellot@umontreal.ca*

Jacinthe Rivard

Professeure associée

*École de travail social, Université de Montréal
jacinthe.rivard@umontreal.ca*

RÉSUMÉ • *Le présent article fait l'exercice de repenser la question de l'itinérance, en proposant l'adoption d'un regard neuf, parce que féminin, sur le phénomène. Incarnée dans une recherche participative en cours – notamment son Comité de reconnaissance –, cette nouvelle perspective s'appuie simultanément sur la parole et les savoirs de femmes en situation d'itinérance, sur une épistémologie de la marge, des théories de la reconnaissance et d'autres féministes, critiques et intersectorielles. À l'inverse d'une logique individualiste centrée sur la gestion du risque, sont abordés les enjeux structurels et systémiques que vivent ces femmes, qui les invisibilisent socialement, les fragilisent, et qui se posent donc en obstacle à une vie décente. Par conséquent, l'avènement d'une réponse adaptée et adéquate, ancrée dans les droits de la personne, ne peut faire l'économie d'un renouvellement de la perspective à la fois du phénomène de l'itinérance et des personnes qui vivent de telles situations.*

MOTS CLÉS • *Itinérance, femmes, invisibilité/visibilité sociale, recherche participative, épistémologie de la marge, intervention.*

Introduction : un exercice de visibilisation

S'inscrire dans une compréhension des marges signifie nécessairement une plongée dans les enjeux de la normativité. En effet, la question de la marge impose de saisir ce qui définit sa position d'écart par rapport

1. École de travail social, Université de Montréal, Pavillon Lionel-Groulx, C. P. 6128, succ. Centre-ville, Montréal (Québec), Canada, H3C 3J7.

aux structures instituées. Qui plus est, en s'intéressant à l'itinérance au féminin, nous avons fait le constat que cette position d'écart est double. D'une part, l'itinérance, soit l'expérience de l'absence d'un chez-soi, constitue bien un écart par rapport à la norme instituée de domiciliation dans nos sociétés contemporaines. D'autre part, les savoirs sur les situations d'itinérance ayant été construits à partir de l'expérience masculine, l'itinérance féminine se trouve à la marge de ces connaissances, au mieux présentée comme cachée, au pire comme invisible.

Le présent article s'inscrit dans une démarche de recherche en cours². Il a pour objectif de montrer comment la recherche, appuyée sur un positionnement épistémologique critique et sur une approche participative, crée une opportunité de production et de mobilisation des connaissances, induites par des femmes vivant ou ayant vécu des situations d'itinérance. Ainsi, cette recherche vise à rendre visible l'itinérance au féminin non pas simplement en déconstruisant les savoirs établis relativement à l'itinérance masculine, mais bien davantage en coconstruisant des savoirs générés par des personnes concernées. Il s'agit ainsi, dans un premier temps, de présenter ce cadre épistémologique novateur pour ensuite examiner la démarche méthodologique participative privilégiée, puis conclure sur les enjeux et les défis de ce que nous avons nommé un exercice de visibilisation.

Les études canadiennes et québécoises montrent que 25 à 40 % de la population en situation d'itinérance serait féminine (Conseil du statut de la femme [CSF], 2012; Gélinau, 2008; Ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS], 2014a; Rahder, 2006; Van Berkum et Oudshoorn, 2015). Dans son rapport annuel, le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) rappelle que la fréquentation des ressources pour femmes s'est encore accrue de 2 % durant l'hiver 2014-2015, pour atteindre un total de 7215 nuitées, même si ce chiffre ne représente pas l'ensemble des places offertes en hébergement (Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal [RAPSIM], 2015). Les rapports annuels des refuges montréalais pour les femmes montrent aussi un accroissement des demandes d'aide (Auberge Madeleine, 2013; La Maison Marguerite de Montréal,

2. Il s'agit d'une action concertée Fonds de Recherche du Québec – Société et Culture (FQRSC), soutenue par le Secrétariat à la Condition féminine portant sur l'itinérance des femmes. L'équipe de recherche est composée de C. Bellot; Burns, V.; Côté P.-B.; Fontaine, A.; Flynn, A.; Greissler, E.; Grenier, S.; Hurtubise, R.; MacDonald, S.-A.; Mensah, N. L'équipe de recherche remercie les bailleurs de fonds pour ce financement.

2013 ; La rue des femmes, 2013). Somme toute, un premier portrait de l'itinérance révèle que les ressources en hébergement pour femmes sont plus occupées que celles des hommes (MSSS, 2014a). Pourtant, si ces chiffres alarmants dénotent une détérioration de la situation, les politiques, les programmes et les services ne font pas de la question des femmes une priorité (CSF, 2012 ; Van Berkum et Oudshoorn, 2015). À titre d'exemple, elles n'apparaissent pas dans la plupart des plans d'action régionaux comme si, *de facto*, agir en itinérance pouvait emprunter les mêmes voies d'intervention. Pourtant, tous les indicateurs de vulnérabilité convergent pour établir que la situation d'itinérance des femmes est plus périlleuse en termes de précarité, tant sur les plans du revenu, de l'emploi que du logement. D'ailleurs, le Conseil des Montréalaises (2017), dans un avis remarqué – *L'itinérance des femmes à Montréal : Voir l'invisible* –, insiste sur cet enjeu d'invisibilisation et sur la nécessité de changer le regard. Malgré cela, tel un leitmotiv, l'itinérance des femmes continue d'être définie comme étant cachée et il est difficile d'en dresser les contours.

1. Un projet novateur orienté vers le changement de perspective

La politique de lutte à l'itinérance adoptée par le gouvernement québécois, en 2014, a placé la question des droits de la personne au cœur de la définition de l'itinérance, en considérant cette situation d'abord et avant tout comme une atteinte aux droits fondamentaux en termes de sécurité, de dignité, d'intégrité d'égalité, ainsi qu'une atteinte aux droits économiques, sociaux et culturels (Gouvernement du Québec, 2014). Dans cette perspective, il devient alors possible de changer le regard et l'agir à l'endroit des femmes en situation d'itinérance, en cherchant à appréhender non seulement les besoins de ces femmes mais aussi les formes d'injustices et d'inégalités qu'elles vivent et les résistances qu'elles mettent en œuvre. Toujours ancrés dans la question des droits fondamentaux, il s'agit, par ailleurs, de voir comment les réponses offertes ou à offrir peuvent réellement assurer la sécurité, l'intégrité, la dignité et l'égalité auxquelles les femmes en situation d'itinérance ont droit, au même titre que les autres (Barreau du Québec, 2008 ; Bellot, Sylvestre et St-Jacques, 2013 ; Czapska, Webb et Taefi, 2008 ; Paradis et Mosher, 2012).

Une telle démarche propose, en quelque sorte, d'accompagner la repolitisation de la question de l'itinérance souhaitée par le gouvernement, en réalisant un exercice de reconnaissance des atteintes aux droits fondamentaux, comme un moyen de révéler les racines profondes des systèmes de domination et d'oppression qui s'imposent dans la vie des femmes en situation d'itinérance et comme un outil de revendication et de lutte pour y faire face (Christ et Nicodème, 2013 ; CSF, 2012 ; Czapska *et al.*, 2008 ; Lamoureux, 2014). En effet, le droit permet de repositionner les tensions entre le social et le politique, en obligeant la remise en question des systèmes de pouvoir qui produisent l'injuste et l'inacceptable (Castel, 2013 ; Hibou, 2013, 2011).

Pour y parvenir, le projet de recherche qui sera mis ici à contribution s'appuie sur une démarche participative qui inclut des femmes en situation d'itinérance à titre de cochercheuses, marquant ainsi le souci de produire un savoir tiré de l'expérience même de l'itinérance, cela à partir du point de vue des femmes qui l'ont vécue ou qui la vivent encore. Ainsi, le changement de regard sur l'itinérance ne s'appuie pas simplement sur un parti pris théorique des cochercheuses universitaires mais aussi sur une manière de concevoir la production des savoirs avec les personnes les plus concernées, comme en témoignera la présentation de la démarche méthodologique.

1.1 La production de l'itinérance : de l'identification des facteurs de risque à l'invisibilisation sociale

L'itinérance au féminin demeure une expérience exemplaire d'exclusion (Roy, 1995), au travers de laquelle les femmes cumulent différents facteurs de risque et de vulnérabilité (Gélineau, 2008 ; Laberge, Morin et Roy, 2000). À ce titre, les études vont chercher le plus souvent à saisir les éléments structurels qui s'alimentent entre eux et s'influencent, présentés par certains auteurs comme étant « la spirale de l'itinérance » (Gélineau, 2008).

Ainsi, sur le plan structurel, la question de la pauvreté des femmes apparaît comme le premier facteur de l'itinérance, une pauvreté considérée d'ailleurs comme la conséquence de la structure genrée de notre société (CSF, 2012 ; Gélineau, 2008 ; Laberge *et al.*, 2000). Cette pauvreté est exacerbée par une précarité sur le marché du travail (le temps partiel, le salaire minimum) et aussi par le manque d'opportunités, les barrières systémiques et les transformations de l'assurance emploi

(Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale [CEPE], 2014; Couturier et Pépin-Tremblay, 2015; Fleury et Fortin, 2006; MSSS, 2014b). Cette pauvreté bien réelle des femmes va contribuer à les fragiliser davantage sur le plan de la sécurité alimentaire (Blanchet et Rochette, 2011; Hamelin et Bolduc, 2003), de la santé (Lévesque et Malenfant, 2005; MSSS, 2014c; Oliver, 2009; Réseau Canadien pour la santé des femmes, 2003) et à les isoler socialement un peu plus (Shantz, 2012). Cette situation de précarité financière oblige les femmes, plus particulièrement, à occuper des logements impropres à l'habitation, en termes de qualité, de taille ou d'abordabilité (Front d'action populaire en réaménagement urbain [FRAPRU], 2015; Gélinau, 2008). Une récente synthèse d'études et de recherches de la Société d'habitation du Québec (2012) indique, en effet, qu'au Québec, les femmes ont un besoin en logement qualifié d'impérieux, cela deux fois plus souvent que les hommes. Enfin, soulignons que les reconfigurations conjugales et familiales viennent renforcer ces processus d'appauvrissement chez les femmes en les plaçant, le plus souvent, dans des situations de monoparentalité (Bertsch, 2012; Cosgrove et Flynn, 2005; Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec [FAFMRQ], 2013).

D'un autre côté, les études montrent aussi que les mauvais traitements, les violences familiales et conjugales et les traumatismes contribuent à un mouvement d'engrenage vers l'itinérance (Gélinau, 2008; Murray, 2011; Van Bekhum, 2015). Ainsi, qu'il s'agisse de mauvais traitements vécus dans l'enfance (Flynn, 2015; Laberge *et al.*, 2000; Lewinson, Thomas et White, 2014), de situations de violence conjugale (Flynn, 2015; Gélinau, 2008; Thurston *et al.*, 2006), de la perte de la garde d'enfants (La rue des femmes, 2011), toutes ces situations sont considérées comme explicatives du passage des femmes à une situation d'itinérance. Or, des caractéristiques ou des difficultés personnelles y contribuent aussi. La trajectoire vers l'itinérance peut aussi être marquée par des difficultés personnelles, associées à des problèmes de santé mentale (Lewinson *et al.*, 2014; Laberge *et al.*, 2000; Neal, 2004; Strehlau, Torchalla, Kathy, Schuetz et Krausz, 2012) ou de dépendance aux drogues ou au jeu compulsif (Gélinau, 2008; Torchalla, Strehlau, Li et Krausz, 2011). On évoque aussi généralement des caractéristiques personnelles liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre (Cochran, Stewart, Ginzler et Cauce, 2002; Shelton, 2013), à l'appartenance à un groupe social racialisé (Anderson et Collins, 2014;

Christensen, 2013 ; Wendt et Baker, 2013) et à la situation d'immigration (Thurston *et al.*, 2013).

Si ces études ont le mérite de dresser la toile de la production de l'itinérance au féminin, elles demeurent le plus souvent descriptives, en faisant état d'un cumul de facteurs associés à un processus d'exclusion (Fitzpatrick, 2005). En ce sens, elles ne parviennent pas à penser les dimensions normatives et structurelles qui légitiment une trajectoire dite « socialement acceptable », versus celles qui la précarisent (Le Blanc, 2009). Par exemple, l'étude de Benbow, Forchuck et Ray (2012) montre que les femmes font l'expérience de la discrimination en raison de leur situation d'itinérance, de troubles de santé mentale, de faible revenu et de statut de mère au moment de procéder à l'obtention d'un logement ou d'un emploi. Il y a pourtant derrière ces facteurs des situations, des événements, des acteurs et des rapports sociaux qui ont façonné progressivement l'invisibilisation sociale des femmes en situation d'itinérance, tant en leur qualité de personne-sujet que celle de citoyenne et d'actrice (Casey, Goudie et Reeve, 2008 ; Czapska *et al.*, 2008 ; Paradis et Mosher, 2012). Cette invisibilisation est révélatrice des mécanismes individuels et collectifs de discrimination, de domination et d'oppression que vivent ces femmes en regard de l'âge, de la condition sociale ou de santé, de l'origine ethnique, de l'orientation sexuelle, comme des processus de relégation et de marginalisation des espaces sociaux que sont, éventuellement, le domicile, le quartier, la famille, le travail ou la communauté d'appartenance (Le Blanc, 2009 ; Sylvestre, Bellot, Couture-Ménard et Tremblay, 2011 ; Walsh, Rutherford et Kuzmack, 2009 ; Whitzman, 2006).

Malgré des indices évidents de la vulnérabilité sociale des femmes, qui renforcent les risques d'un passage à l'itinérance, il faut comprendre que leur invisibilisation scientifique et sociale, associée à une vision restrictive de l'itinérance – celle de la rue – bloque la priorisation du phénomène par les politiques, les actions et les ressources qui sont dédiées aux femmes (Conseil des Montréalaises, 2017). Pourtant, l'ensemble des statistiques relatives au revenu, au logement, à l'emploi et à la responsabilité parentale soulignent le fait que les femmes vivent des situations de vulnérabilité cumulées et plus importantes que les hommes (Conseil des Montréalaises, 2017). Qui plus est, cette vulnérabilité exacerbée place les femmes dans des situations d'itinérance bien avant la rue, cette rue qu'elles cherchent, par ailleurs, à éviter à tout prix. En tant que société, sommes-nous en train d'accepter et de contri-

buer au maintien des femmes dans des situations d'insécurité et d'indignité réelles ?

1.2 Vivre l'itinérance : de la condition de survie à l'expérience de la vie moindre

La plupart des études s'entendent pour affirmer que la spécificité de l'itinérance des femmes réside dans son caractère caché, même lorsqu'elles vivent dans les rues (CSF, 2012 ; Gélineau 2008 ; MSSS, 2014b ; Racine 1991 ; Van Berkum et Oudshoorn, 2015). D'abord, elles vont autant que possible éviter la rue pour se protéger de certaines victimisations (Huey et Berndt, 2008 ; Laberge *et al.*, 2000 ; MacDonald, 2014). Elles vont taire leur situation, par peur de perdre ou de ne pas récupérer la garde de leurs enfants, mais aussi par peur du jugement des autres (Corwal, 2002 ; Sznajder-Murray et Slesnick, 2011 ; Zlotnick, Tam et Bradley, 2010). Dans la rue, elles vont adopter des stratégies de survie particulières pour se prémunir des violences physiques et sexuelles : se procurer un chien (Jamouille, 2009) ; cesser de se laver³ ; adopter une attitude agressive et masculine (Huey et Berndt, 2008) ; établir des relations intimes homosexuelles (Bellot, 2001) ; avoir recours à un proxénète (O'Grady et Gaetz, 2004) ; ou s'unir à un homme pour en tirer une forme de protection (Jamouille, 2009 ; Lanzarini, 2000 ; Osthus et Sewpaul, 2014 ; Watson, 2011). Les relations intimes permettent ainsi aux femmes d'obtenir une sécurité émotionnelle, physique et matérielle (Kirst, Erickson et Strike, 2009 ; Raffaelli *et al.*, 2000 ; Watson, 2013) et, dans certains cas, d'améliorer leurs conditions de vie (Laporte, Le Ménier, Oppenchain, Pourette et Carpentier, 2007). Par contre, elles sont fréquemment victimes d'agressions sexuelles de la part des hommes qui leur offrent un hébergement ou avec lesquels elles forment un couple (Watson, 2011). On comprend qu'en s'intéressant à la condition de l'itinérance par le prisme de la survie – qu'elle soit cachée par des mesures de protection ou pas –, il devient difficile de saisir les enjeux de normativité, qui sont pourtant au cœur de l'expérience de ces femmes (Bellot, 2001 ; Côté, 2013 ; Namian, 2012).

Considérant l'itinérance comme l'expérience d'une situation limite, Namian (2012) met de l'avant l'idée de « la vie moindre », c'est-à-dire

3. Tiré des propos des cochercheures du Comité de reconnaissance.

«un régime d'action dont les contraintes multiples à l'œuvre (physiques, sociales, symboliques, économiques, culturelles, etc.) réduisent les possibilités effectives d'un individu d'atteindre une "vie pleine", soit de pouvoir exercer pleinement son autonomie et de se réaliser en tant qu'individu» (Naman, 2012, p. 28). Au même titre qu'une lecture en termes de droit, ces deux points de vue indiquent précisément les barrières à l'exercice effectif des droits fondamentaux des femmes en situation d'itinérance. Cette nouvelle perspective va au-delà d'une seule lecture des conditions adverses que vivent ces femmes pour saisir les tensions et les paradoxes, les stratégies d'évitement et les subjectivations qui s'articulent dans une épreuve d'une situation de vie limite, toujours singulière (Bellot et Rivard, 2013 ; Casey *et al.*, 2008 ; Sylvestre *et al.*, 2012). Penser, par exemple, à ces mères qui vivent avec leurs enfants dans des logements insalubres, pour leur assurer un toit malgré tout, est plus souvent associé à la négligence parentale qu'à une atteinte au droit au logement – dont sont responsables le propriétaire et la société qui le permettent – et témoigne de cette logique de la vie moindre.

1.3 De la pluralité des visages de l'itinérance à une subjectivité intersectionnelle

Une fois reconnue la production de l'itinérance et donc de la condition d'itinérante, les études font ressortir aussi différents visages de l'itinérance au féminin (La rue des femmes, 2010). Selon les perspectives, on décline les situations d'itinérance en s'intéressant tantôt à des mères (Barrow et Laborde, 2008 ; Cowal, Shinn, Weitzman, Stojanovic et Labay, 2002 ; Page et Nooe, 2002 ; Tischler, Rademeyer et Vostanis, 2007), à des jeunes filles (Flynn, 2015 ; Oliver et Cheff, 2014 ; Watson, 2011), à des femmes âgées (Burns, Grenier, Lavoie, Rothwell et Sussman, 2012 ; Shantz, 2012), tantôt à des femmes impliquées dans la prostitution (Miller *et al.*, 2011 ; Watson, 2011), des femmes autochtones (Berman *et al.*, 2009 ; Levesque *et al.*, 2011 ; Maes, 2012), des femmes appartenant aux minorités sexuelles LGBTQIA⁴ (Shelton, 2013) et des femmes immigrantes (Meadows, Thruston et Melton, 2008 ; Thruston *et al.*, 2013).

Chacun de ces visages de l'itinérance renvoie à une catégorisation particulière fondée le plus souvent sur une caractéristique sociale des

4. Lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queers, intersexuées, asexuées.

femmes, qui vient essentialiser leur condition d'itinérance, la déclinant alors comme autant de sous-groupes particuliers, marqués par des identités figées, sans égard aux enjeux d'intersection entre les différentes identités que portent ces femmes en termes de classe, d'origine ethnique, d'âge, etc. (Casey *et al.*, 2008 ; Yuval-Davis, 2006). Or, qu'on cherche à surdimensionner le poids déterministe des structures de domination ou d'oppression sur les femmes ou, au contraire, à individualiser l'itinérance par un cumul de particularismes identitaires, les discours qui mettent de l'avant la pluralité sans fin de l'itinérance féminine contribuent également à une assignation identitaire tout aussi oppressante (Whitzman, 2006). Se déprendre de cette essentialisation de l'identité impose de s'inscrire dans la production d'un récit alternatif, dans un espace tout aussi alternatif, où le positionnement de la femme comme sujet-actrice va favoriser la saisie, en tension, des situations d'oppression et celles de résistance. Un espace qui va lui permettre de se définir à la fois dans sa pluralité et dans son rapport pluriel aux autres (Bachand, 2014 ; Caron et Damant, 2014 ; Casey *et al.*, 2008 ; Flynn, 2015 ; Paradis et Mosher, 2012 ; Pénafiel, 2014), en regard du cadre intersectionnel auquel elle aspire dans une compréhension des matrices d'oppression et de résistantes singularisées plutôt que des lectures imposées de leur condition oppressante.

En somme, c'est en faisant face, au fil de leur trajectoire, à l'accumulation de ruptures sociales – sur le plan relationnel, matériel, institutionnel et symbolique (Xiberras, 1993) – que les femmes en situation d'itinérance subissent diverses formes de déficit de protection et de déni de reconnaissance, qui les poussent en marge des liens sociaux, par l'intermédiaire desquels, pourtant, l'existence individuelle peut s'inscrire dans une expérience commune de l'humanité (Paugam, 2014). Marquées en amont et en aval de la période d'itinérance par un processus d'invisibilisation sociale qui effrite peu à peu leur sécurité, leur dignité et leur intégrité, réduites à l'expérience d'une vie moindre, les femmes en situation d'itinérance sont, tout compte fait, peu reconnues dans leur qualité de sujet (Namian, 2012), d'actrice (Bellot, 2001 ; Flynn, 2015 ; MacDonald, 2014) et de citoyenne (Bellot *et al.*, 2013). C'est donc au cœur de ces enjeux d'invisibilisation sociale, d'expériences de la vie moindre, de subjectivités intersectionnelles et de reconfiguration des réponses offertes, que notre projet de recherche s'inscrit, pour tracer la grammaire de l'injustice sociale que pose l'itinérance, dans ses dimensions constitutives, expé-

rientielles et transformatrices (Renault, 2004), vers une subjectivité intersectionnelle.

2. Ancrage épistémologique et théorique de la recherche

S'inscrire dans une compréhension de la grammaire de l'injustice sociale exige, comme le présente Collins (2000), de s'arrimer à une épistémologie de la marge, qui conçoit la recherche comme un espace pour ouvrir des voies de l'invisibilité à la visibilité, du mépris à la reconnaissance, de l'oppression à l'émancipation, pour mieux subvertir l'ordre social établi (Bellot et Rivard, 2013 ; Bellot *et al.*, 2013 ; Bilge, 2010 ; Honneth, 2002 ; Mensah, 2003). Les postures critiques et féministes privilégiées se juxtaposent alors pour repenser la production des savoirs, tout comme leurs finalités et la mobilisation des connaissances (Lamoureux, 2014 ; Mensah, 2003). Partir du point de vue des femmes en situation d'itinérance et des intervenantes et intervenants qui les entourent pour donner de la visibilité aux injustices et aux inégalités qu'elles vivent conduit nécessairement à positionner la recherche dans un processus politique et émancipatoire, lequel, en relevant les rapports d'oppression et de domination subis par ces femmes, fournit les conditions mêmes de leur transformation, soit un engagement pour le respect des droits (Bellot et Rivard, 2013 ; Bilge, 2014 ; Lamoureux, 2014 ; Mensah, 2003, 2005).

En outre, les théories de la reconnaissance et celles de l'intersectionnalité fournissent un cadre fertile pour saisir le caractère injuste de l'itinérance, en partageant, pour leur part, l'importance de considérer simultanément les dimensions subjectives et expérientielles, les dimensions structurelles et systémiques et la lutte militante pour dénoncer et résister aux rapports sociaux vecteurs de mépris, de domination et d'oppression (Bachand, 2014 ; Christ et Nicodème, 2013 ; Fraser et Honneth, 2003 ; Renault, 2004). Inspirée par Hegel, la théorie contemporaine de la reconnaissance va postuler que les attentes de reconnaissance dans leur dimension normative constituent le socle de la justice, en produisant le fondement du lien social, puisque c'est par la reconnaissance de l'autre que je deviens un individu social. Dès lors, la reconnaissance est envisagée dans un cadre relationnel et intersubjectif où le rapport à l'autre définit sa propre existence. C'est dire aussi que la non-reconnaissance, inscrite dans des

relations de mépris, bloque les possibilités d'établir la confiance, l'estime et le respect de soi. Si Fraser (2011) admet les enjeux de reconnaissance générés par les injustices culturelles ou symboliques qui produisent des identités dominées et méprisées, elle reproche à Honneth (2002) d'avoir omis d'autres formes d'injustice, produites par les sociétés capitalistes actuelles, soit les injustices socioéconomiques caractérisées par le dénuement et l'exploitation. Pour cette auteure, comme les deux formes d'injustice s'imbriquent et coexistent dans la vie des individus, il importe d'articuler la question de la reconnaissance à celle de la redistribution, pour soutenir la production d'un ordre social plus juste, fondé non pas sur la reconnaissance des différences mais, de manière politique, sur la reconnaissance égalitaire de statut.

Cette articulation proposée par Fraser (2011), entre reconnaissance et distribution, permet de faire le pont avec les perspectives intersectionnelles les plus actuelles, celles qui ont dépassé la lecture moniste ou la lecture cumulative de l'oppression (Bilge, 2014; Flynn, 2015). En effet, comme l'énonce Pagé (2014), l'intersectionnalité permet de saisir l'indivisibilité de l'injustice en considérant la coconstitution des systèmes d'oppression (Dorlin, 2005), c'est-à-dire les rapports sociaux qui configurent à la fois les zones d'assignation identitaire subalternes et les zones de conflictualité sociale qui les contestent, pour produire des dissonances identitaires (Lamoureux, 2014). Ces dissonances identitaires sont, en outre, autant de subjectivations politiques puisqu'elles sont alimentées par la soif d'émancipation des personnes pour une recomposition plus égalitaire des rapports sociaux (Lamoureux, 2014; Penafiel, 2014). D'ailleurs, rappelle Bilge (2014), intéressé par la perspective de Hall, il devient possible d'affirmer à quel point l'intersectionnalité est une praxis engagée dans la justice sociale. Par conséquent, cette perspective permet de saisir de manière dialogique les tensions entre les cadres d'oppression vécus et les capacités d'actrice des femmes à les contester.

Le double ancrage épistémologique et théorique et l'approche de recherche-action participative privilégient le point de vue des femmes en situation d'itinérance et soutiennent la production de récits alternatifs sur l'itinérance (Harper et Kurtzman, 2014), au sein desquels l'injustice est à la fois vecteur de connaissances et moteur de changement.

3. Une démarche méthodologique ancrée dans la reconnaissance et la participation

Développer une démarche participative fondée sur des ancrages épistémologique et théorique qui articulent des perspectives critique et intersectionnelle impose un certain nombre de conditions, de postures, d'attitudes et de logiques d'action, visant à soutenir, d'une part, l'émergence d'un processus d'émancipation individuelle et collective, et d'autre part, la réalisation d'un travail de repolitisation visant le changement social.

Pour illustrer cette démarche de recherche-action participative, il s'agira d'abord d'expliquer la mise sur pied du Comité de reconnaissance (CR) et la constitution du groupe de cochercheuses, notamment à travers leur appropriation de la recherche, leurs actions en termes de production des savoirs, la mobilisation des connaissances et enfin la sortie de l'invisibilisation.

3.1 La création et le fonctionnement du Comité de reconnaissance

Grâce aux expériences antérieures de recherches participatives, la création du CR, dans le présent contexte, s'appuie sur la volonté d'établir un groupe au-delà des ressources d'intervention afin de diversifier le plus possible le profil des femmes impliquées. Par conséquent, la stratégie de recrutement a fait appel à la plupart des ressources pour rejoindre les femmes et les inviter à une première rencontre à l'université. Quinze femmes étaient présentes, trois autres nous ont contactées pour nous aviser de leur absence, mais aussi pour exprimer leur intérêt à participer. En deux rencontres, le groupe s'établit autour de 20 femmes, âgées de 36 à 61 ans, parlant anglais et/ou français, ayant connu ou vivant encore une situation d'itinérance. Certaines ont vécu dans la rue pendant quelques années, d'autres ont connu des situations d'itinérance de plusieurs mois tout en demeurant invisibles en termes d'itinérance, surfant d'un hébergement à un autre. La plupart ont été ou sont encore aux prises avec des dépendances à l'alcool, aux drogues ou au jeu. D'autres ont connu des problèmes sévères et persistants de santé physique ou de santé mentale. Quelques-unes ont suivi des trajectoires migratoires d'une région à une autre, ou d'un pays à un autre, marquées par la violence conjugale et la précarité, alors que d'autres ont fait du travail du sexe. Toutes ont connu diverses formes de violence, sexuelle

dans plusieurs cas, et dès l'enfance pour quelques-unes. Des passages plus ou moins longs dans des centres jeunesse, des familles d'accueil, des foyers de groupe ou des centres de détention font également partie des expériences de ces femmes. Plusieurs sont mères, d'autres pas. En somme, des profils variés, des savoirs expérientiels partagés au fil des rencontres qui donnent accès à une lecture collective étoffée de l'itinérance au féminin.

Le CR se réunit toutes les deux semaines durant trois heures dans une salle conviviale de l'université. Les rencontres sont animées par la coordonnatrice de recherche et des étudiantes qui ont le souci de maximiser la prise de parole des femmes en situation d'itinérance dans un cadre protecteur et sécurisant (Bellot et Rivard, 2013). Au moment de la rédaction de cet article, les rencontres du CR se tiennent depuis près d'un an et demi et doivent se poursuivre encore six mois. Progressivement, les femmes ont établi le programme de chaque rencontre : préparation du café et de la salle avant la rencontre ; minute de méditation ; citation du jour ; lecture des valeurs du groupe ; points du jour ; point de remerciements ; divers ; retour sur la rencontre précédente ; plan de la rencontre du jour. Durant les séances de travail, le groupe est souvent divisé en sous-groupes dans un premier temps, puis retour en plénière où sont discutés les éléments à retenir, les pistes de réflexion à soutenir, etc. Chacune des femmes, et cela en rotation, s'est progressivement attribué un rôle au sein du CR, initialement à partir de ses forces. Pour l'une, c'est la prise de notes ou la distribution des droits de parole, ou encore la proclamation du moment de la pause ! Pour une autre, le café est fondamental, il faut qu'il soit prêt ! Deux ou trois femmes qui arrivent toujours plus tôt s'occupent de dresser la table avec les collations, les serviettes, les pichets d'eau, etc., alors que d'autres vont veiller à ce que la salle soit bien rangée à la fin de la rencontre. Enfin, l'une d'elles a apporté une clochette à la coordonnatrice pour l'aider à « gérer le chaos » !

3.2 Du témoignage individuel au statut de cochercheuse

Dès la conception de la démarche de recherche, il était acquis que les femmes du CR auraient le statut de cochercheuses, au même titre que les chercheurs universitaires, la coordonnatrice et les étudiants, de telle sorte qu'il devenait possible d'établir une base égalitaire entre l'ensemble des acteurs de la recherche, de créer un espace collectif où la

contribution de chacune et chacun est considérée de la même façon. Cette reconnaissance du statut de cochercheure pour les membres du CR veut dépasser la stricte participation associée au témoignage individuel ou au récit d'expérience, pour ouvrir sur une participation à la coconstruction des outils de collecte de données et aux analyses transversales, en vue de dégager des convergences et des divergences relativement aux différentes thématiques abordées dans le cadre général de la recherche. Ce statut donne aussi aux cochercheures la possibilité d'agir de manière autonome à l'extérieur du CR, pour solliciter, par exemple, les médias pour des entrevues sur la recherche, pour faire la promotion de la recherche dans les milieux qu'elles fréquentent ou encore pour réclamer la participation d'acteurs aux activités de transfert et de mobilisation des connaissances.

L'appropriation de la démarche de recherche par les cochercheures s'est manifestée d'abord par la production de trois logos : un pour la recherche et un pour le CR, et une carte géographique représentant les régions couvertes par la recherche. Cette production représente une étape qui permet d'outrepasser le protocole de recherche pour débattre et échanger dans l'immédiat autour des représentations et des finalités de la recherche. D'ailleurs, les logos produits mettent visuellement l'accent sur le groupe, la visibilité, le soutien attendu et la diversité.

Il existe de multiples façons d'encourager la participation des personnes les plus concernées à une recherche (Anadon, 2007). Pour autant, en mettant ici l'accent sur leur statut de cochercheure, la procédure même de la recherche reconnaît que ces femmes peuvent et doivent jouer un rôle clé dans la démarche. Ce statut favorise la production d'un savoir et d'une réflexivité qui dépassent la seule expérience de l'itinérance et vient soutenir la création d'un nouveau regard d'elles sur elles-mêmes, chez les cochercheurs universitaires, la coordonnatrice, les étudiants, les pharmaciens, voire toutes les personnes rencontrées à l'intérieur ou à l'extérieur du cadre de la recherche. Émergent alors, par le truchement des processus de reconnaissance de nouvelles formes d'intervention où l'expérience de la personne, son analyse et sa réflexion sont parties intégrantes à la fois du CR et de l'équipe de recherche. Ainsi, il ne s'agit pas de vérifier si l'expérience des femmes du CR se définit, ou non, comme une expérience d'itinérance au sens des écrits classiques, mais bien de saisir comment leur expérience doit être reconnue comme une expérience d'itinérance afin, justement, de sortir des cadres habituels et de dégager, par l'analyse, les caractéristiques de cette

expérience. Il devient alors possible d'accéder à des savoirs situés (ou de les coconstruire) et de mettre en débat la diversité des expériences. Même si le CR est toujours en cours, le rôle des cochercheuses devrait se renforcer encore au moment de la mobilisation des connaissances, puisqu'elles prennent déjà une part active dans la planification de cette étape et dans le développement de documents et d'outils que l'équipe de recherche utilisera.

Force est de constater que cette participation à titre de cochercheuse constitue en soi un espace individuel et collectif de visibilité d'une expérience d'itinérance.

4. Sortir de l'invisibilisation

Le travail sur la reconnaissance et la visibilité de l'itinérance au féminin représente bien le *modus operandi* de la démarche. Ainsi, dès la première rencontre, une femme nous dit: «Moi, je n'ai jamais connu l'itinérance comme celle habituelle de la rue, mais j'ai été souvent dans les marches de l'escalier et je me suis battue pour ne pas tomber de la dernière marche.»

Dès cette première prise de parole, il devenait possible de considérer à quel point ce sont davantage les conceptualisations masculines de l'itinérance qui cachent les situations d'itinérance des femmes. Elles vont tout faire, effectivement, pour éviter la rue mais, paradoxalement, elles vont aussi déployer de multiples stratégies de débrouillardise et de survie qui les poussent vers la responsabilisation et l'autonomisation, à la recherche d'une forme de sécurité et de stabilité résidentielle. En effet, le récit d'itinérance de ces femmes s'exprime à travers un quotidien marqué par l'instabilité et l'indignité, où les femmes doivent se placer dans des situations insécurisantes, voire violentes, pour être hébergées et éviter ainsi la rue. En évitant la rue, elles évitent selon elles des agressions plus importantes, mais elles se soustraient également à cette visibilité, c'est-à-dire l'expérience de la rue *per se*, sur laquelle se construit toute la notion de l'itinérance. Dès lors, ces femmes se placent malgré elles à la marge des structures de services et d'intervention, qui sont, du reste, de plus en plus positionnées dans la rue. D'ailleurs, Statistique Canada (2016), dans une étude sur l'itinérance cachée, montre toute l'importance de s'intéresser à la reconnaissance des formes plus invisibles de l'itinérance en rappelant que si, en 2014, l'Observatoire canadien sur l'itinérance a pu recenser 235 000 Canadiens vivant

dans les rues et les refuges, l'analyse de l'enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens rapportait que 2,3 millions de Canadiens, soit près d'un Canadien sur dix, avait déjà vécu de l'itinérance cachée (Statistique Canada, 2016).

En effet, le virage «logement d'abord» mis en place par les politiques fédérales et municipales a contribué à mettre l'accent sur l'itinérance de rue et chronique, autrement dit, l'itinérance visible. Dans ce contexte, les femmes qui cherchent à éviter la rue ne sont pas définies comme étant prioritaires dans les politiques d'intervention et se retrouvent finalement isolées dans leur situation et écartées des services. La plupart des femmes du CR vont raconter comment elles ont eu recours à leur réseau personnel, au point d'en détériorer les liens, avant de recourir à des structures d'hébergement. Elles racontent aussi avoir essuyé de nombreux refus de la part d'organismes faut de place disponible ou bien parce qu'elles ne correspondaient pas aux critères de la ressource, notamment lorsqu'elles avaient des enfants.

Effectivement, l'enjeu majeur de la visibilisation de l'itinérance des femmes s'inscrit dans l'atteinte à leur statut de mère. Si la plupart des études montrent que ce sont les femmes qui sont le plus souvent en situation de pauvreté et de monoparentalité (Conseil des Montréalaises, 2017), il y a très peu de ressources d'hébergement qui acceptent les mères avec leurs enfants, peu importe la situation résidentielle qu'elles vivent. Ainsi, les femmes sont dans l'obligation, le plus souvent, de composer avec cette tension existentielle : demeurer dans un logement inapproprié pour garder ses enfants ou en sortir, rendre ainsi visible sa situation d'itinérance et perdre la garde de ses enfants. Ce choix est un non-choix et il est l'un des plus déchirants que les femmes nous disent avoir vécu. Qui plus est, une fois la garde des enfants perdue, il leur est difficile par la suite de la récupérer, d'une part parce que les exigences de stabilisation résidentielle de la protection de la jeunesse ne correspondent pas à leurs conditions de vie réelles, et d'autre part, parce que les ressources qui soutiennent ces mères interviennent peu sur la question de la réunification familiale, ne serait-ce que pour des visites supervisées.

Pour les cochercheures du CR, reconnaître l'itinérance au féminin, c'est aussi prendre conscience que les politiques, les programmes et les services n'ont pas prévu ou n'ont pas les moyens, de manière inéluctable et systématique, de distribuer du matériel hygiénique pour les menstruations. Ainsi, l'une d'elles évoquait : «Tu peux avoir des seringues,

des condoms, mais des tampons et des serviettes, ça, c'est pas prévu, car c'est juste nous (les femmes) qui en avons besoin.» Pourtant, elles racontent toutes l'impossibilité de vivre décentement cette période qui revient mensuellement, alors qu'elles devront choisir parfois entre manger et s'acheter une boîte de tampons, qu'elles ne pourront pas accéder à un endroit suffisamment intime et sécuritaire pour se laver. Ce sont là d'autres exemples d'expériences indignes qu'elles ont eu à vivre. En collaboration avec une équipe d'étudiants en pharmacie, elles seront l'inspiration d'une collecte de produits hygiéniques qui seront ensuite redistribués dans des organismes offrant des services aux femmes. En deux semaines, ce sont plus de 10 000 articles qui ont été recueillis et redistribués. Inscrites dans l'action et en même temps dans la relation directe avec des étudiants, les cochercheures, par l'intermédiaire du projet de recherche, coconstruisent une manière de se rendre visible et de répondre aux besoins des femmes en situation d'itinérance. Elles auront en outre organisé elles-mêmes une médiatisation de cette collecte (Rousseau, 2017).

Lorsque les femmes parlent de cette invisibilité, elles expriment aussi les enjeux de précarité et de violence qu'elles ont vécues sur le marché du travail, d'une part, tant en regard des seuls emplois peu rémunérés auxquels elles ont accès que des situations de harcèlement qu'elles ont vécues de personnes en position de pouvoir, des emplois qui les ont usées, épuisées. D'autre part, ces situations étaient parfois aussi vécues dans leur logement, soit en raison d'un conjoint violent, d'un propriétaire ou de voisins harcelants. Une vie qui les a fragilisées et, dans certains cas, rendues malades.

Les femmes du CR ont également évoqué que cette invisibilité est aussi en quelque sorte désirée par elles, pour préserver une image publique d'elles-mêmes qui soit « acceptable ». De fait, en devenant itinérante aux yeux des autres, la femme se trouve dans une situation de triple déficit : perte de statut, perte de dignité et perte de sécurité ; des déficits qui accentuent à la fois leur marginalité et leur marginalisation. Devenir itinérante aux yeux des autres, « c'est nécessairement faire le chemin du renoncement à sa vie, à son corps et à son image », nous dira l'une des cochercheures, même si ce renoncement peut aussi être vécu par des hommes en situation d'itinérance. Ce renoncement, aussi douloureux soit-il, témoigne de cette expérience de la vie moindre, imposée aux femmes par la situation d'itinérance. Le chevauchement de l'expérience de la honte et de la stigmatisation place les femmes dans

un non-rapport relationnel, tant relativement à elles-mêmes que de la part des autres. Or, ce déni et ce mépris viennent alimenter les violences, les privations de droits et les situations humiliantes et offensantes, comme l'a déjà décrit Hegel (Honneth, 2002).

Par conséquent, soutenir une sortie de l'invisibilisation exige de bâtir le chemin de la reconnaissance à partir des femmes en situation d'itinérance elles-mêmes afin que puissent s'articuler simultanément une reconnaissance des identités fragilisées et une reconnaissance des rapports de domination et d'oppression institués. Ce chemin de la reconnaissance institué permettra de sortir, enfin, des enjeux de responsabilisation individuelle ou de survictimisation des femmes.

5. En conclusion : changer le regard pour changer les réponses offertes

Sortir de l'invisibilisation impose le soutien d'une nouvelle conception de l'itinérance qui s'éloignerait de la rue, pour orienter davantage le regard vers la question du mal-logement des femmes, soit un lieu de vie non sécuritaire, non abordable, insalubre et non approprié. Ces caractéristiques sont principalement celles inscrites dans le droit au logement, défendu par les Nations Unies mais aussi par la Commission populaire itinérante sur le droit au logement (2013). Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels l'a rappelé crûment dans ses observations finales du 4 mars 2016 sur la situation de ces droits au Canada, qu'il presse «de développer et de mettre en application une stratégie nationale sur le logement basée sur les droits humains» (Comité des droits économiques, sociaux et culturels [CESCR], 2016, p. 72). Il recommande au gouvernement canadien, en outre, de «protéger les victimes de la violence, notamment en faisant en sorte que les refuges adaptés aux besoins des victimes soient disponibles et suffisamment nombreux, et en prévoyant des solutions de logement à long terme ainsi que l'assistance sociale voulue» (CESCR, 2016, p. 74).

Une définition de l'itinérance ancrée dans les droits de la personne, assurant l'accès à un chez-soi respectueux des droits fondamentaux et inscrite dans la politique gouvernementale québécoise, constitue la clé de voûte pour arriver à une meilleure reconnaissance de l'itinérance au féminin. Malgré cette politique provinciale que nous nous sommes donnée, force est de constater que les pratiques se sont peu inscrites dans cette voie et que la route apparaît encore longue avant de voir

s'incarner une véritable stratégie d'intervention à l'endroit des femmes en situation d'itinérance.

Parallèlement à une définition sans ambiguïté en ce qui a trait aux droits de la personne, sortir de l'invisibilisation, c'est aussi mettre de l'avant l'ensemble des causes structurelles et systémiques, autant en regard de la pauvreté, du marché de l'emploi, de la violence subie, lesquelles, par effet d'accumulation, poussent les femmes à vivre des situations de vulnérabilité qui les placent en tension constante, proche de la rue, «à risque d'itinérance». Sortir de l'invisibilisation, c'est, de plus, admettre que la mise à la marge de ces femmes porte atteinte non seulement à leur statut de mère, mais aussi à leurs enfants.

In fine, soulignons que soutenir un mouvement de visibilisation des réalités des femmes en situation d'itinérance, placées en marge de la société, n'est pas sans conséquence. On sait, en effet, que les femmes, plus que les hommes, vont subir stigmatisation et honte lorsqu'elles sont identifiées comme itinérantes. Dans ce contexte, le regard critique et féministe sur les positionnements à la marge offre une perspective permettant de soutenir non pas simplement un regard sur les situations d'exclusion et de mise à l'écart des femmes, mais bien d'imposer un cadre émancipateur, tant sur le plan des savoirs que des rapports de pouvoir, sur la réalité des femmes en situation d'itinérance et sur leur devenir. C'est en ce sens que la démarche participative, proche de la recherche-action, développée dans la présente recherche veut réduire les écueils à la visibilisation de l'itinérance au féminin, en s'enracinant dans un cadre collectif de reconnaissance, où sont abordés les enjeux structurels et systémiques que vivent les femmes en situation d'itinérance plutôt que dans des logiques individuelles.

Références

- Anadon, M. (2007). *La recherche participative. Multiples regards*. St-Foy, Québec : Presses Universitaires du Québec.
- Anderson, J. T. et Collins, D. (2014). Prevalence and causes of urban homelessness among indigenous peoples: A three-country scoping review. *Housing Studies*, 29(7), 959-976.
- Auberge Madeleine. (2013). *Rapport des activités 2013-2014*. Repéré à <http://www.aubergemadeleine.org/index.php/a-propos-de-nous/>
- Bachand, R. (2014). L'intersectionnalité : dominations, exploitations, résistances et émancipation. *Politique et Sociétés*, 33(1), 3-14.
- Barreau du Québec. (2008). *Les personnes en situation d'itinérance : détentrices de droits fondamentaux*. Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur l'itinérance. Montréal, Québec : Barreau du Québec.

- Barrow, S. et Laborde, N. (2008). Invisible mothers: Parenting by homeless women separated from their children. *Gender Issues*, 25(3), 157-172.
- Bellot, C. (2001). *Le monde social de la rue: expériences des jeunes et pratiques d'intervention*. (Thèse de doctorat en criminologie). Université de Montréal.
- Bellot, C. et Rivard, J. (2013). La reconnaissance: un enjeu au cœur de la recherche participative. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 105-124.
- Bellot, C., Sylvestre, M.-E. et St-Jacques, B. (2013). Construire un problème social et pourquoi pas? Le cas de la judiciarisation de l'itinérance. Dans M. Otéro et S. Roy (dir.), *Qu'est ce qu'un problème social aujourd'hui? Repenser la non-conformité* (p. 207-228). St-Foy, Québec: Presses Universitaires du Québec.
- Benbow, S., Forchuk, C. et Ray, S. L. (2011). Mothers with mental illness experiencing homelessness: A critical analysis. *Journal of psychiatric and mental health nursing*, 18(8), 687-695.
- Berman, H., Mulcahy, G., Forchuk, C., Edmunds, K., Haldenby, A. et Lopez, R. (2009). Uprooted and displaced: A critical narrative study of homeless, aboriginal, and newcomer girls in Canada. *Issues in Mental Health Nursing*, 30(7), p. 418-430.
- Bertsch, T. M. (2012). *The standpoint of homeless single mothers on recurrent episodes of homelessness*. (Thèse de doctorat). Adelphi University.
- Bilge, S. (2010). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogenes*, 225(1), 70-88.
- Bilge, S. (2014). La pertinence de Hall pour l'étude de l'intersectionnalité. *Nouvelles pratiques sociales*, 2(26), 62-81.
- Blanchet, C. et Rochette, L. (2011). *Sécurité et insécurité alimentaire chez les Québécois: une analyse de la situation en lien avec leurs habitudes alimentaires*. Québec: INSPQ.
- Burns, V., Grenier, A., Lavoie, J.-P., Rothwell, D. et Sussman, T. (2012). Les personnes âgées itinérantes – invisibles et exclues. Une analyse de trois stratégies pour contrer l'itinérance. *Revue Frontières*, 25(1), 31-56.
- Caron, R. et Damant, D. (2014). Le féminisme postcolonial à l'épreuve: comment échapper au « piège binaire »? *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 142-156.
- Casey, R., Goudie, R. et Reeve, K. (2008) Homeless Women in Public Spaces: Strategies of Resistance, *Housing Studies*, 23(6), 899-916.
- Castel, R. (2013). Le droit social, garant de la justice sociale. Dans J. Christ et F. Nicodème (dir.), *L'injustice sociale. Quelles voies pour la critique* (p. 39-48). Paris, France: PUF.
- Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale (CEPE). (2014). *La mesure de la pauvreté au Québec*. Québec: CEPE.
- Christ, J. et F. Nicodème. (2013). *L'injustice sociale. Quelles voies pour la critique*. Paris, France: PUF.
- Christensen, J. (2013). 'Our home, our way of life': Spiritual homelessness and the sociocultural dimensions of indigenous homelessness in the Northwest Territories (NWT), Canada. *Social & Cultural Geography*, 14(7), 804-828.
- Cochran, B., Stewart, A., Ginzler, J. et Cauce, A. (2002). Challenges faced by homeless sexual minorities: comparison of gay, lesbian, bisexual, and

- transgender homeless adolescents with their heterosexual counterparts. *American Journal of Public Health*, 92(5), 773-777.
- Collins, P. H. (2000). *Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*. New York, NY: Routledge.
- Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels (CESCR). (2016). *Observations finales*. Genève, Suisse: OHCHR.
- Commission populaire itinérante sur le droit au logement. (2013). *Urgence en la demeure*. Rapport des commissaires. Montréal, Québec: FRAPRU.
- Conseil des Montréalaises (2017). *L'itinérance des femmes à Montréal: Voir l'invisible*. Montréal, Québec: Avis.
- Conseil du statut de la femme (CSF). (2012). *Réflexions sur l'itinérance des femmes en difficulté: un aperçu de la situation*. Québec: Conseil du statut de la femme.
- Cosgrove, L. et Flynn, C. (2005). Marginalized mothers: Parenting without a home. *Analyses of Social Issues and Public Policy*, 5(1), 127-143.
- Côté, P.-H. (2013). *Les relations intimes chez les jeunes de la rue*. (Thèse de doctorat en service social). Université de Montréal.
- Couturier, E.-L. et Tremblay-Pépin, S. (2015). *Les mesures d'austérité et les femmes: analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008*. Montréal, Québec: IRIS.
- Cowal, K., Shinn, M., Weitzman, B., Stojanovic, D. et Labay, L. (2002). Mother-child separations among homeless and housed families receiving public assistance in New York City. *American Journal of Community Psychology*, 30(5), 711-730.
- Czapska, A., Webb, A. et Taefi, N. (2008). *More than bricks & mortar: A rights based strategy to prevent girl homelessness in Canada*. Vancouver, Colombie-Britannique: Justice for girls.
- Dorlin, E. (2005). De l'usage épistémologique et politique des catégories de « sexe » et de « race » dans les études sur le genre. *Les Cahiers du genre*, 39, 83-105.
- Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMQR). (2013). *Études et monoparentalité: trop de devoirs!* Mémoire déposé au Ministre de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Sommet sur l'enseignement supérieur. Montréal, Québec: FAFMRQ.
- Fitzpatrick, S. (2005). Explaining Homelessness: a Critical Realist Perspective. *Housing, Theory and Society*, 22(1), 1-17.
- Fleury, D. et Fortin, M. (2006). *Lorsque travailler ne suffit pas afin d'échapper à la pauvreté: une analyse de la pauvreté chez les travailleurs au Canada*. Groupe de recherche sur les politiques. Ottawa, Ontario: Ressources humaines et Développement social Canada.
- Flynn, C. (2015). *Une recherche participative auprès de jeunes filles de la rue. La question de la violence structurelle*. (Thèse de doctorat en travail social). Université de Montréal.
- Fontaine, A. (2010). Le travail de rue dans l'univers de la rue. *Criminologie*, 43(1), 137-153.

- Fraser, N. (2011). *Qu'est-ce que la justice sociale? Reconnaissance et redistribution*. Paris, France: La Découverte.
- Fraser, N. et Honneth, A. (2003). *Redistribution or Recognition? A Political-Philosophical Debate*. Londres, Royaume-Uni et New York, NY: Verso.
- Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). (2015). *Femmes, logement et pauvreté*. Rapport. Montréal, Québec: FRAPRU.
- Gélineau, L. (2008). *La spirale de l'itinérance au féminin: Pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec*. Rapport de recherche. Québec: RAIIQ.
- Gouvernement du Québec. (2014). *Ensemble, pour éviter la rue et en sortir. Politique nationale de lutte à l'itinérance*. Québec: Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Hamelin, A-M. et Bolduc, N. (2003). La sécurité alimentaire à l'agenda politique québécois. *Service social*, 50, 57-80.
- Harper, E. et Kurtzman, L. (2014). Intersectionnalité: regards théoriques et usages en recherche et en intervention féministes: présentation du dossier. *Nouvelles pratiques sociales*, 2(26), 15-27.
- Hibou, B. (2011). *Anatomie politique de la domination*. Paris, France: La Découverte.
- Hibou, B. (2013). Injustice et domination. De quelques figures concrètes de la justice sociale. Dans J. Christ et F. Nicodème (dir.), *L'injustice sociale. Quelles voies pour la critique* (p. 49-72). Paris, France: PUF.
- Honneth, A. (2002). *La lutte pour la reconnaissance*. Paris, France: CERF.
- Huey, L. et Berndt, E. (2008). 'You've gotta learn how to play the game': homeless women's use of gender performance as a tool for preventing victimization. *The Sociological Review*, 56(2), 177-194.
- Jamoulle, P. (2009). *Fragments d'intime. Amours, corps, et solitudes aux marges urbaines*. Paris, France: La Découverte.
- Kirst, M. J., Erickson, P. et Strike, C. (2009). Poly-substance use among male and female street youth in Toronto, Canada. *International Journal of Social Inquiry*, 2(2), 123-139.
- Laberge, D., Morin, D. et Roy, S. (2000). L'itinérance des femmes: les effets convergents de transformations sociétales. Dans D. Laberge (dir.), *L'errance urbaine* (p. 83-99). Sainte-Foy, Québec: Les Éditions Multimondes.
- La maison Marguerite inc. (2013). *Rapport annuel 2013*. Repéré à <http://maisonmarguerite.com/wp-content/uploads/2014/04/RAPPORT-ANNUEL-2013.pdf>
- Lamoureux, D. (2014). Dissonances identitaires. *Politiques et Sociétés*, 33(1), 61-75.
- Lanzarini, C. (2003). *Survivre à la rue. Violences faites aux femmes et relations aux institutions d'aide sociale*. Paris, France: L'Harmattan.
- Laporte, A., Le Ménier, E., Oppenchain, N., Pourette, D. et Carpentier, S. (2007). *Survivre ou faire l'amour? La pluralité des expériences affectives et sexuelles de personnes sans domicile fixe*. Rapport de recherche. Paris, France: Institut national de prévention et d'éducation pour la santé.

- La rue des femmes (2010). *La différenciation entre l'état d'itinérance féminine et masculine : analyse différenciée selon le genre*. Rapport de recherche. Repéré à <http://laruedesfemmes.org/sites/laruedesfemmes.org/files/ANALYSE%20DIFF%C3%89RENCI%C3%89E%20SELON%20LE%20GENRE.pdf>
- La rue des femmes (2011). *État de situation de l'itinérance des femmes à Montréal. Les différents visages de l'itinérance au féminin*. Rapport de recherche. Repéré à <http://laruedesfemmes.org/sites/laruedesfemmes.org/files/L%27itin%C3%A9rance%20au%20f%C3%A9minin%2007-06-2011.pdf>
- La rue des femmes (2013). *Rapport d'activités 2013-2014*. Repéré à <http://laruedesfemmes.org/node/242>
- Le Blanc, G. (2009). *L'invisibilité sociale*. Paris, France : PUF.
- Lévesque C. et al. 2011. Personnes autochtones en situation d'itinérance : pistes de réflexion, *Revue Développement social*, 12(1), 18-19, numéro spécial sur les Autochtones et la ville. Institut national de santé publique. Repéré à : http://www.revueds.ca/Data/Sites/1/SharedFiles/pdf/v11_no3_fev2011.pdf
- Lévesque, M. et Malenfant, R. (2005). Trajectoires liées à la pauvreté et santé des femmes. *Le Médecin du Québec*, 40(9).
- Lewinson, T., Thomas, M. L. et White, S. (2014). Traumatic Transitions: Homeless Women's Narratives of Abuse, Loss, and Fear. *Affilia: Journal Of Women & Social Work*, 29(2), 192-205.
- MacDonald, S.-A. (2014). "Managing Risk: Self-Regulation Among Homeless Youth". *Child & Adolescent Social Work Journal*, 31(2), 1-26.
- Maes, C. (2012). *Shared stories, silent understandings: Aboriginal women speak on homelessness*. (Thèse de doctorat). University of Manitoba.
- Meadows, L. M., Thurston, W. E. et Melton, C. (2001). Immigrant women's health. *Social Science & Medicine*, 52(9), 1451-1458.
- Mensah, M. N. (2003). *Ni vues ni connues? Femmes, VIH et médias*. Montréal, Remue-ménage.
- Mensah, M. (2005). *Dialogue sur la troisième vague féministe*. Montréal, Québec : Remue-ménage.
- Miller, C. L., Fielden, S. J., Tyndall, M. W., Zhang, R., Gibson, K. et Shannon, K. (2011). Individual and structural vulnerability among female youth who exchange sex for survival. *Journal of Adolescent Health*, 49(1), 36-41.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). (2014a). *L'itinérance au Québec : premier portrait*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). (2014b). *Mobilisés et engagés pour prévenir et réduire l'itinérance. Plan d'action interministériel en itinérance, 2015-2020*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). (2014c). *Bilan du plan d'action interministériel en itinérance, 2010-2013*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Murray, S. (2011). Violence against homeless women: Safety and social policy. *Australian Social Work*, 64(3), 346-360.
- Namian, D. (2012). *Entre itinérance et fin de vie. Sociologie de la vie moindré*. Sainte-Foy, Québec : Presses Universitaires du Québec.

- Namian, D. (2014). L'errance à l'heure de la « cinétique politique »: du nomadisme à l'immobilisme des corps. *Pensée plurielle*, 1(35), 33-42.
- Neal, R. (2004). *Voices: Women, poverty and homelessness in Canada*. Ottawa, Ontario: National Anti-Poverty Organization.
- Observatoire canadien sur l'itinérance (2014). *État de l'itinérance au Canada*. Toronto, Canada: York University. Repéré à: <http://homelesshub.ca/node/35375>
- O'Grady, B. et Gaetz, S. (2004). Homelessness, gender and subsistence: The case of Toronto street youth. *Journal of Youth Studies*, 7, (4), p. 397-416.
- Oliver, V. (2009). *Homesick: Gender, youth and homelessness in Toronto the health experiences of young women in exceptional circumstances*. Toronto, Ontario. Repéré à <http://www.cwhn.ca/en/node/43516>
- Oliver, V. et Cheff, R. (2014). The social network: Homeless young women, social capital, and the health implications of belonging outside the nuclear family. *Youth & Society*, 46(5), 642-662.
- Osthus, I. S. et Sewpaul, V. (2014). Gender, power and sexuality among youth on the streets of Durban: Socio-economic realities. *International Social Work*, 57(4), 326-337.
- Page, T. et Nooe, R. (2002). Life experiences and vulnerabilities of homeless women: A comparison of women unaccompanied versus accompanied by minor children, and correlates with children's emotional distress. *Journal Of Social Distress & The Homeless*, 11(3), 215-231.
- Pagé, G. (2014). Sur l'indivisibilité de la justice sociale ou Pourquoi le mouvement féministe québécois ne peut faire l'économie d'une analyse intersectionnelle. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 200-217.
- Paradis, E. et Mosher, J. (2012). "Take the Story, Take the Needs, and Do Something": Grassroots Women's Priorities for Community-Based Participatory Research and Action on Homelessness. Toronto, Ontario: COHN.
- Paugam, S. (2014). *Le lien social*. Paris, France: PUF
- Peñafiel, R. (2014). Récits et subjectivations politiques intersectionnelles trans-versales: l'exemple des actions collectives transgressives en Amérique latine. *Politique et Sociétés*, 1(33), 15-39.
- Racine, G. (1991). Les maisons d'hébergement pour femmes sans abri: plus qu'un toit. *Santé mentale au Québec*, 16(2), 67-88.
- Raffaelli, M., Koller, S. H., Reppold, C. T., Kuschick, M. B., Krum, F. M., Bandeira, D. R. et Simões, C. (2000). Gender differences in Brazilian street youth's family circumstances and experiences on the street. *Child Abuse & Neglect*, 24(11), 1431-1441.
- Rahder, B. (2006). The crisis of women's homelessness in Canada: Summary of the CERA report *Women and Environments* (Vol. September, pp. 38-39).
- Renault, E. (2004). *L'expérience de l'injustice*. Paris, France: La Découverte.
- Réseau canadien pour la santé des femmes.(2003). *Common Occurrence Research Action Report: The Impact of Homelessness on Women's Health*. Ottawa, Ontario: Réseau canadien pour la santé des femmes.
- Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM). (2015). *Rapport annuel*. Repéré à http://www.rapsim.org/docs/Rapport%20annuel%202014-2015_RSIQ.pdf

- Rousseau, M.-L. (2017, 1^{er} mars). Première collecte de produits hygiéniques pour les femmes itinérantes. *Métro*. Repéré à <http://journalmetro.com/actualites/montreal/1097048/premiere-collecte-de-produits-hygieniques-pour-les-femmes-itinerantes/>
- Roy, S. (1995). L'itinérance: forme exemplaire d'exclusion sociale? *Lien social et Politiques* – RIAC, 34, 73-80.
- Shantz, L. (2012) *Negotiating the Margins: Aging, Women and Homelessness in Ottawa*. (Thèse de doctorat). Université d'Ottawa.
- Shelton, J. (2013). *There's no place like home? The experiences of unstably housed transgender and gender non-conforming young people*. (Thèse de doctorat). The City University of New-York.
- Société d'Habitation du Québec. (2012). *Les femmes et le logement: un pas de plus vers l'égalité*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Statistique Canada. (2016). *L'itinérance cachée au Canada*. Ottawa, Ontario: Statistique Canada.
- Strehlau, V., Torchalla, I., Kathy, L., Schuetz, C. et Krausz, M. (2012). Mental health, concurrent disorders, and health care utilization in homeless women. *Journal Of Psychiatric Practice*, 18(5), 349-360.
- Sylvestre, M.-È., Bellot et C., Chesnay, C. (2012). De la justice de l'ordre à la justice de la solidarité: une analyse des discours légitimateurs de la judiciarisation de l'itinérance au Canada. *Droit et société*, 81, p. 299-320. Repéré à: <http://www.cairn.info/revue-droit-et-societe-2012-2-page-299.htm>
- Sylvestre, M.-E., Bellot, C., Couture-Ménard, P.-A. et Tremblay, A. (2011). Le droit est aussi une question de visibilité: l'occupation des espaces publics et les parcours judiciaires des personnes itinérantes à Montréal et à Ottawa. *Revue canadienne droit et société*, 26, 531-561.
- Sznajder-Murray, B. et Slesnick, N. (2011). "Don't leave me hanging": Homeless mothers' perceptions of service providers. *Journal of Social Service Research*, 37(5), 457-468.
- Thurston, W. E., Roy, A., Clow, B., Este, D., Gordey, T., Haworth-Brockman, M. et Carruthers, L. (2013). Pathways into and out of homelessness: Domestic violence and housing security for immigrant women. *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 11(3), 278-298.
- Thurston, W. E., Clow, B., Este, D., Gordey, T., Haworth-Brockman, M., McCoy, L. et Carruthers, L. (2006). Immigrant women, family violence and pathways out of homelessness, Calgary, Canada: Department of Community Health Sciences, Faculty of Medicine, University of Calgary. Repéré à: <http://www.ucalgary.ca/wethurston/immigrantDVhomelessness>
- Tischler, V., Rademeyer, A. et Vostanis, P. (2007). Mothers experiencing homelessness: Mental health, support and social care needs. *Health and Social Care in the Community*, 15(3), 246-253.
- Torchalla, I., Strehlau, V., Li, K. et Krausz, M. (2011). Substance use and predictors of substance dependence in homeless women. *Drug & Alcohol Dependence*, 118(2-3), 173-179.
- Van Berkum, A. et Oudshoorn, A. (2015). *Best Practice Guideline for Ending Women's and Girl's Homelessness*. Rapport de recherche. Repéré à http://ywccanada.ca/data/research_docs/00000347.pdf

- Walsh, C., Rutherford, G. et Kuzmak, N. (2009). Characteristics of Home: Perspectives of Women Who Are Homeless. *The Qualitative Report*, 14(2), 299-317.
- Watson, J. (2013). Homelessness, gender-based violence and social capital: The function of sexual alliances. *Parity*, 26(10), 13-15.
- Watson, J. (2011). Understanding survival sex: young women, homelessness and intimate relationships. *Journal of youth studies*, 14(6), 639-655.
- Wendt, S. et Baker, J. (2013). Aboriginal women's perceptions and experiences of a family violence transitional accommodation service. *Australian Social Work*, 66(4), 511-527.
- Whitzman, C. (2006). At the intersection of Invisibilities: Canadian Women, homelessness and health outside the big city. *A Journal of Feminist Geography*, 13(4), 383-399.
- Xiberras, M. (1993). *Les théories de l'exclusion*. Paris, France: Armand Collin.
- Yuval-Davis, N. (2006). Intersectionality and feminist politics. *European Journal of Women's Studies*, 13(3), 193-209.
- Zlotnick, C., Tam, T. et Bradley, K. (2010). Long-term and chronic homelessness in homeless women and women with children. *Social Work in Public Health*, 25(5), 470-485.

Rethinking homelessness among women using a participative research framework

ABSTRACT • This article rethinks women's homelessness from a woman's point of view. Using a participatory approach that includes a recognition committee, the research was based on the speech and knowledge of itinerant women, a marginal epistemology, theories of recognition, and feminist criticism. Its aim was to move away from individualistic readings and instead emphasize the structural and systemic issues these women experience that make them socially invisible and vulnerable, making it difficult for them to lead more normal lives. Taking this perspective on women's homelessness makes it possible to construct appropriate responses to homelessness based on human rights.

KEYWORDS • Homeless women, social invisibility/visibility, participatory research, marginal epistemology, social responses.

Repensar la vida en la calle en femenino dentro del marco de una investigación participativa

RESUMEN • Este artículo hace el ejercicio de repensar la cuestión de la vida en la calle, proponiendo la adopción de una nueva mirada, porque femenina, sobre el fenómeno. Encarnada en una investigación participativa en curso – sobre todo su Comité de reconocimiento –, esta nueva perspectiva se sostiene simultáneamente en la palabra y en los saberes de mujeres en la calle, en una epistemología de la marginalidad, en teorías del reconocimiento y en otras feministas, críticas e inter-seccionales. Contrariamente a una lógica individualista centrada en la gestión del riesgo, aquí son abordados los dilemas

estructurales y sistemáticos que viven estas mujeres, que las invisibilizan socialmente, las fragilizan, y que se constituyen como un obstáculo a una vida decente. En consecuencia, el nacimiento de una respuesta adaptada y adecuada, anclada en los derechos de la persona, no puede hacerse sin una renovación de la perspectiva, a la vez del fenómeno de la calle, y de las personas que viven en tal situación.

PALABRAS CLAVE • *vida en la calle, mujeres, invisibilidad/visibilidad social, investigación participativa, epistemología de la marginalidad, intervención.*